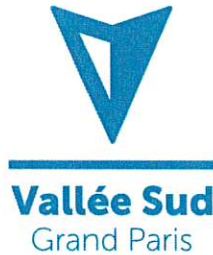


REPUBLIQUE FRANCAISE



Établissement public territorial

Fontenay-aux-Roses, le 04 FEV. 2021

CONVOCAATION

Madame, Monsieur et Cher-e Collègue, j'ai l'honneur de vous informer que le **Conseil de Territoire de l'Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris** se réunira :

MERCREDI 10 FEVRIER 2021 A 18H30

Séance tenue en visioconférence en application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 modifiée par le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

La séance fera l'objet d'une retransmission vidéo en direct, accessible depuis le site :
<https://www.valleesud.fr/fr/accueil>

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal,
- 2) Désignation d'un-e secrétaire de séance,
- 3) Compte rendu des décisions prises par le Président au titre de sa délégation,
- 4) Délibérations adoptées par le Bureau de Territoire en date du 10 décembre 2020,
- 5) Procès-verbaux des séances du Conseil de Territoire du 25 novembre et du 16 décembre 2020,

AFFAIRES GENERALES

- 6) Adoption du règlement intérieur du Conseil de Territoire,

AMENAGEMENT – URBANISME – HABITAT

- 7) Désignation des représentants de l'Établissement public territorial (EPT) Vallée Sud - Grand Paris au sein de la SEMOP "Châtenay-Malabry Parc-Centrale",
- 8) Exercice du droit d'initiative, en application du Code de l'environnement, suite à la déclaration d'intention de l'Etat relative à la construction du nouveau Grand site de l'Administration centrale dans le périmètre de la ZAC de la Porte de Malakoff.,
- 9) Définition des modalités de mise à disposition au public du dossier relatif à la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Châtenay-Malabry,
- 10) Approbation de la modification n° 2 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Sceaux,
- 11) Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Musiciens à Bagneux : approbation de la rectification du périmètre de la ZAC des Musiciens dans le cadre du dossier de création de la ZAC.,
- 12) Approbation et demande d'agrément du projet de fusion de Clamart Habitat et Châtillon Habitat,

ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT– VOIRIE

13) Rapport d'activité du SIMACUR de l'année 2019,

LIEU DU PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL

14) Détermination du lieu de la prochaine réunion du Conseil de territoire ,

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher-e Collègue, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Jean-Didier BERGER

